

TARIFS 2017-2018

Votés au CA du 27 mars 2017

→ Les tarifs

L'ensemble scolaire Sainte Agnès est un établissement en contrat d'association avec l'Etat, géré par un Organisme de Gestion (OGEC).

Seul l'enseignement est gratuit.

Les charges non prises en compte par les financements publics sont :

- la rémunération de tous les personnels non-enseignants ;
- les investissements immobiliers ;
- les projets éducatifs ;
- les frais afférents à l'Enseignement Catholique.

→ Le collège

	2017-2018	
	Tarif année	Tarif mensuel
contribution scolaire 6ème (intégrant le séjour d'intégration)	380 €	38 €
contribution scolaire 5ème, 4ème et 3ème	300 €	30 €

→ L'école primaire et maternelle

contribution scolaire (PS-MS-GS)	230 €	23 €
contribution scolaire (CP au CM2)	250 €	25 €

La facture trimestrielle .

Le montant de la scolarité est réglée au mois par prélèvement ou au trimestre.

Une réduction est accordée sur la contribution des familles à l'enfant aîné, à partir du troisième enfant inscrit dans l'établissement :

- 20 % pour le 2ème enfant
- 50 % pour 3ème enfant
- 100 % pour 4ème enfant

Seules la contribution diocésaine et divers n'ont pas de "remises"